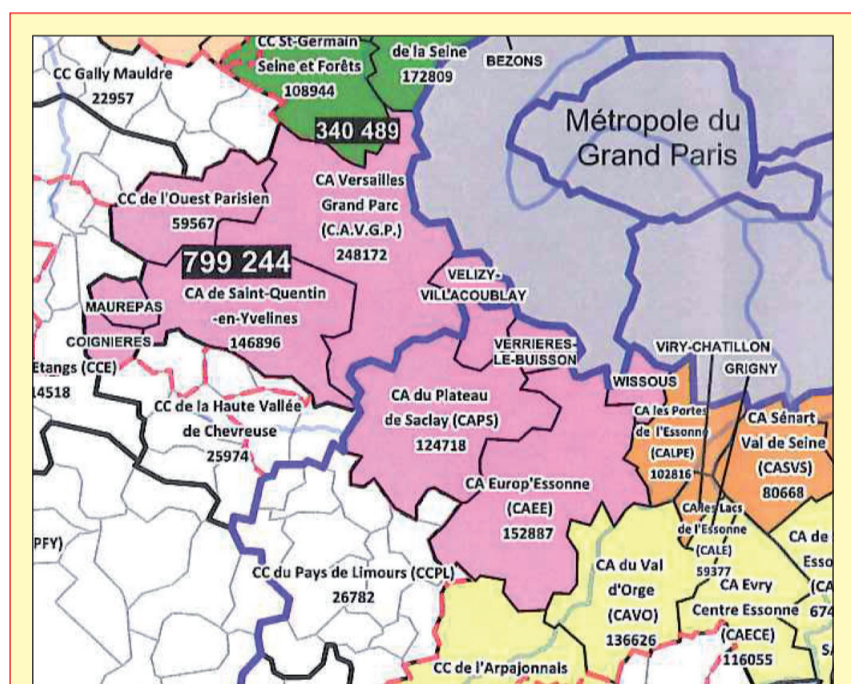


Réforme territoriale

**L'Égalité républicaine est en danger
Ne nous laissons pas voler notre voix**

Exigeons un référendum !



▲ Carte publiée le 28 août 2014 par le Préfet de Région. En rose, le territoire de la nouvelle Agglomération de 800.000 habitants.

**Une agglomération de
800.000 h
ça ne va pas le faire !**

Non à la disparition des communes

La loi dite de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 24 janvier 2014, est l'un des volets de la réforme territoriale. Elle prévoit qu'en grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val d'Oise), les Communautés d'agglomération et Communautés de communes existantes dont le siège est situé dans l'aire urbaine du Grand Paris fusionnent pour constituer des territoires d'au moins 200.000 habitants.

Il est prévu que ces nouvelles Agglomérations se substituent aux actuelles dès le 1^{er} janvier 2016.

.../...

Regroupements des Régions sans cohérence territoriale, disparition de Départements, création de métropoles aux pouvoirs exorbitants, fusions autoritaires de communautés d'agglomération, asphyxie financière des communes.... la réforme territoriale amorcée par le gouvernement Sarkozy et amplifiée à marche forcée par Hollande et Valls sous contrôle de la Commission européenne, constitue un véritable séisme dans l'organisation territoriale de la France. Elle altère la capacité de l'Etat à jouer son rôle en faveur de l'égalité républicaine et modifie en profondeur le rapport des citoyens à leurs services publics.

À la coopération librement consentie autour de projets répondant aux besoins des populations, et au principe de solidarité entre territoires, cette réforme substitue une logique de concurrence dans la compétition économique internationale, pour la plus grande satisfaction des multinationales. Les habitants sont les grands sacrifiés de cette machine antidémocratique. Il faut leur rendre la parole et leur donner les moyens de décider.

Vrai ou faux ? Attention aux arnaques !

■ **Ils nous disent que ces réformes vont générer des économies ! FAUX !**

Elles entraîneront seulement un déplacement des coûts, comme le souligne la très libérale agence de notation Moody's. Et les quelques économies de fonctionnement qui pourront être grappillées ici et là, notamment sur le dos des personnels territoriaux, seront immédiatement englouties par la perte d'efficacité due à l'éloignement des centres de décisions.

Cet argument d'économies ne sert, en fait, qu'à justifier la réduction drastique des dotations de l'Etat aux collectivités locales (28 milliards d'euros sur trois ans), à leur faire porter la responsabilité des hausses d'impôts locaux et à préparer un transfert massif des missions de services publics vers les entreprises privées, une manne financière de 225 milliards d'euros sur laquelle lorgne depuis longtemps le MEDEF.

■ **Qu'elles simplifient l'organisation administrative du pays ! FAUX !**

En fait, elles complexifient tout. Ici des métropoles de droit commun et là bas des métropoles à statut particulier. Ici des départements supprimés, là bas des départements amputés et ailleurs des départements maintenus. Et partout des communautés d'agglomération gigantesques et une recentralisation des pouvoirs qui éloigne les habitants et ceux qui prennent les décisions.

Quant à notre vie quotidienne, n'en parlons pas ! Que nos demandes de logements, de permis de construire ou l'entretien de nos rues, soient gérés depuis Versailles, en quoi cela va-t-il nous simplifier la vie ? Quant aux déplacements, il faut entre 1h15, à un habitant d'Epainay-sur-Orge pour se rendre à Versailles en transports en commun ! Et 1h30 depuis Gometz-le-Châtel !

.../...



**POUR
NOUS
CONTACTER**

Massy, 14 rue du Chateau, 91300 Massy - pcfmassy@laposte.net - massypcf.wordpress.com
Nord-Essonne, 191 rue de Paris, 91120 Palaiseau - nordessonne.pcf@gmail.com - pcf-nordessonne.blogspot.fr
Val d'Yvette, 23 avenue de-Latré-de-Tassigny, 91400 Orsay - yvette.pcf@gmail.com
Vallée de l'Orge - pcf.vallee-orge@laposte.net

POUR ADHÉRER AU PCF : formulaire d'adhésion en ligne sur <http://www.pcf.fr/30281>

.../...

C'est au Préfet de Région que l'Etat a confié le soin de définir une nouvelle carte de l'intercommunalité. Elle a été présentée le 28 août devant la Commission régionale de coopération intercommunale (CRCI) et a suscité une forte opposition de nombreux élus locaux.

Pour notre secteur géographique, le Préfet envisage de fusionner les Communautés d'agglomération Europ'Essonne, Plateau-de-Saclay, Versailles-Grand-Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines, la Communauté de communes de l'Ouest-parisien et quelques autres communes comme Wissous, Verrières-le-Buisson, Villacoublay... Le tout compose un vaste territoire de 800.000 habitants à cheval sur l'Essonne et les Yvelines, dont Versailles est le centre, et qui comprend 58 communes* de Linas au sud à Bougival au nord (40km) et de Wissous à l'est jusqu'à Coignères à l'ouest (40 km). Ce serait de loin, la plus la plus vaste et la plus peuplée des agglomérations de France !

Que pèseront les 5.104 habitants de Saulx-les-Chartreux dans cette Agglomération ? 0,6% ! Et les 24.917 h des Ulis ? 3,11% !

En Essonne, deux autres grosses Agglomérations sont « dessinées » par le gouvernement. Une de 533.000 habitants, à cheval sur l'Essonne et la Seine-et-Marne, regrouperait l'Arpajonnais, le Val d'Orge, Evry et Sénart. L'autre, de 310.000 habitants, fusionnerait trois agglomérations actuelles aux limites nord-est du département, de Morangis et Savigny-sur-Orge jusqu'à Varennes-Jarcy.

* **28 communes de l'Essonne** : Ballainvilliers, Bièvres, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Monthéry, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saulx-les-Chartreux, Les Ulis, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, La Ville-du-Bois, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle, Wissous.

* **30 communes des Yvelines** : Bailly, Bois-d'Arcy, Bougival, Buc, La Celle-Saint-Cloud, Le Chenay, Châteaufort, Les Clayes-sous-Bois, Coignères, Elancourt, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Noisy-le-Roi, Plaisir, Rennemoulin, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Trappes, Vélizy-Villacoublay, La Verrière, Versailles, Villepreux, Viroflay, Voisin-le-Bretonneux.

■ Qu'elles favorisent le développement économique et l'emploi ! **FAUX !**

Le meilleur exemple c'est ce qui se passe avec l'Opération d'intérêt national (OIN) du plateau de Saclay. Le regroupement, sur le plateau, de grandes entreprises et de centres de recherche ne crée aucun emploi supplémentaire. Ce ne sont que des transferts depuis d'autres territoires. Pour accueillir ces entreprises, les collectivités investissent des sommes colossales dont les entreprises profitent pour accroître leurs marges et les dividendes des actionnaires, sans aucun bénéfice ni pour la recherche, ni pour l'emploi.

■ Qu'elles renforcent la capacité d'agir des collectivités ! **FAUX !**

Déjà les baisses de subventions de ces dernières années ont réduit de manière importante les capacités d'investissement des collectivités territoriales. A tel point que les organisations professionnelles du BTP – dont 75% du carnet de commandes proviennent des Communes, Départements et Régions – tirent la sonnette d'alarme. Et le gouvernement annonce 28 milliards de baisses supplémentaires cumulées sur les trois prochaines années ! Pacte de responsabilité oblige !

De plus, la capacité d'agir d'une collectivité est aussi fonction de la cohérence de son territoire et du sentiment d'appartenance des populations qui y vivent. Mais quelle cohérence pour une Agglomération de 423 km², 4 fois la superficie de Paris ? Quelle cohérence entre les bassins de vie de Massy et de Versailles, de Palaiseau et de La Celle-Saint-Cloud ?

■ Ces réformes menacent l'existence des communes ! **VRAI !**

Ça, ils ne nous le disent pas, et pour cause ! Mais quoi que prétende le gouvernement, les communes, si elles demeurent en tant que limites géographiques, risquent fort de n'être plus que des « arrondissements » de métropoles ou de grandes agglomérations, sans pouvoir démocratique réel. Asphyxiées financièrement, elles vont être progressivement dépossédées de leurs compétences au profit des nouvelles structures. Pourtant les territoires gigantesques ne sont pas toujours les périmètres les plus pertinents pour répondre de manière efficace aux besoins des habitants. Mais cela compte peu aux yeux de ceux qui ont conçu la réforme !

Et maintenant place au débat C'est aux citoyens de décider

Les communistes prennent l'initiative

Ramener le nombre de communes de 36000 à 3000 ; maintenir seulement 60 Départements et réduire à 12 les Régions, telles sont les recommandations de Bruxelles. L'objectif est clair : soumettre les territoires à la loi du marché et livrer les services publics aux entreprises privées. Tout cela en tenant les habitants à distance. La finance en rêvait. Sarkozy et Hollande l'ont fait ! Enfin presque... Car les Français peuvent encore décider de se faire entendre.

Avec cette réforme, c'est de notre démocratie et de notre vie quotidienne qu'il s'agit. Il est impensable que nous, habitants, soyons écartés du débat. **Exigeons du Président de la République l'organisation d'un référendum national !**

Et s'agissant de la création des nouvelles agglomérations qui va avoir d'importantes conséquences sur notre vie quotidienne (logement, urbanisme, cadre de vie, fiscalité, développement économique, services publics), la période de trois mois accordée aux collectivités concernées pour donner leur avis, **doit être l'occasion pour les citoyens de dire ce qui doit être amélioré dans le fonctionnement de nos collectivités et d'exiger d'être consultés par leurs élus...** Durant les prochaines semaines, les militants et les élus communistes multiplieront les initiatives d'information et de débat : pétition pour exiger la consultation des habitants (voir ci-dessous), réunions publiques dans différentes villes, points de rencontres... autour de propositions alternatives (voir ci-contre).



Des propositions pour une réforme alternative

La crise des institutions de la V^e République et la crise de confiance du peuple français dans la vie politique appellent une autre réforme pour la refondation de notre République. Les communistes proposent trois axes de réflexion et de travail :

- **L'élection d'une assemblée constituante** chargée de mener un vaste débat national, creuset d'une nouvelle République débarrassée du présidentielisme, de la professionnalisation de la vie politique et du cumul des pouvoirs.
- **Au cœur de cette nouvelle République, les collectivités territoriales** seraient organisées selon quatre principes : démocratie, proximité, coopération entre territoires et développement des services publics. Toute modification des limites territoriales d'une collectivité devrait être fondée sur une volonté partagée et un projet politique et culturel cohérent et devrait être validée par un processus démocratique débouchant sur un référendum. Aux citoyens de décider !
- **Une réforme de la fiscalité** mettant fin aux injustices actuelles et permettant aux pouvoirs publics d'avoir les moyens d'agir pour l'intérêt général et la réponse aux besoins des populations.

Mmes et MM. les Maires et Présidents d'intercommunalités, consultez les populations, ne décidez rien sans nous !

Le regroupement autoritaire des communes au sein d'intercommunalités gigantesques comme celles que prévoit le Préfet de Région est un acte technocratique qui ne tient compte ni des réalités géographiques, ni de nos habitudes de vie, ni de nos besoins. La loi prévoit que les Communes, les Communautés d'Agglomération et les Communautés de Communes concernées ont jusqu'à la fin novembre pour donner un avis. Ce débat ne doit pas être réservé aux élus. C'est pourquoi Mmes et MM. les Maires et Présidents d'intercommunalités, nous soussignés, vous demandons d'organiser un grand débat public se concluant par une consultation de la population. Les avis donnés par les Conseils municipaux et les Conseils d'Agglomération devront respecter le choix des citoyens.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Mail :

Signature :

A retourner à l'une des adresses figurant au recto. Ou signature en ligne sur <http://www.petitions24.net/reforme-territoriale-exigeons-un-referendum>